

Compte rendu de l'assemblée générale « extraordinaire » du 30 avril 2022

Entrée : Salvador Fullana Michel Cadet et Paul Rovello

Tribune Bureau : A. Matheron (président)
J.J Nicolas (vice-président)
R. Beauchemin (secrétaire)
J.M Carretero (administrateur)

Présence de : Mr Bernard Ramond (maire de Lambesc)
Mme Claire Blanc (1er adjointe déléguée aux associations)
Mr Jean-Paul Venturini (représentant Jacky Gérard conseiller départemental).
Mr Bruchon (représentant la F.D.C actuelle)

Le président remercie les personnalités présentes ,les membres du bureau ,les gardes ,piégeurs et les bénévoles pour leurs aides sur le terrain .

Pas de vote pour le tiers sortant , 3 démissions pour 3 candidatures
3 démissions de Mr Aimé RAYNE pour manque de temps libre .

Mr Alexandre ANDREIS (président de la coopérative vinicole) pour cause de manque de temps libre également .

Mr Raymond ROBERT (pour quelques soucis de santé).

3 Candidatures et donc élus d'office :

Mme Christelle BEAUCHEMIN

Mr J.Paul CAPPY

Mr Cédric HASS

Voté à l'unanimité

Une minute de silence est observée en hommage aux chasseurs disparus .

Le président explique les raisons d'une A.G « extraordinaire »

1er Elément, pour ajouter un paragraphe dans les statuts afin de préciser le rôle du vice-président .

2ème Elément, également un paragraphe « garderie » pour inviter les gardes Lambescains assermentés à participer aux réunions du bureau .

Voté à l'unanimité

A propos de la garderie le bureau propose d'avoir recours à un garde agréé professionnel en appui de nos gardes ,il faudra établir sa fréquence de passage ,sa rémunération etc.... cela reste à débattre.

Les chasseurs présents semblent favorables à cette proposition .

Monsieur RIO (trésorier) nous donnera son avis si les finances le permettent .

Donc affaire à suivre

Mr André MATHERON expose le bilan de la saison écoulée .

Toujours des carnets de prélèvements non rendus ou trop tardivement , l'encaissement des 10€ de pénalités n'est pas le but recherché.

On peut quand même dire que la perdrix ,le lapin et le lièvre se portent bien .

Le faisan, identique que la saison passée ,il se voit pas mal de couples d'oiseaux rescapés .

Pour les tourterelles et les palombes : identique également à l'an passé. Mais ne pas confondre après la fermeture générale les oiseaux migrateurs avec les sédentaires .

Malheureusement comme chaque année les grives n'ont pas été présentes ou si peu .

Un peu plus de satisfaction pour la bécasse .

Le sanglier, plus de prélèvements que la saison passée ,c'est une bonne chose pour d'éventuels dégâts à venir .

Les ensemencements n'ont pu être effectués pour cause de sécheresse ,Michel Cadet nous explique pourquoi .

Nous compenserons avec les agrainages .

Les repeuplements ont été effectués début février ,

7 trios de lièvres

200 lapins espagnols lâchés dans les cassious en colline .

Les perdrix seront lâchées en août conformément au plan perdrix .

Les quelques points d'eau qui fuyaient ont été réparés et remplis .

Le 4 x4 de la société a dû subir des réparations et Michel Cadet a mis bénévolement à disposition son véhicule afin de remplir ces points d'eau et a effectué divers travaux d'aménagement sur des garennes.

Des « cassious » ont été vandalisés (vol de grillage) nous déciderons d'une journée pour les réparer .

Voté à l'unanimité

Monsieur Thierry RIO (trésorier) excusé pour des raisons personnelles , c'est le vice président J.J. Nicolas qui fait lecture du bilan financier .

Voté à l'unanimité .

Le représentant de la fédération actuelle nous explique la procédure de la FNS (Formation Nationale de Sécurité) qui a débuté et qui arrivera à échéance en 2030 obligatoire pour les chasseurs .

La garderie de la Fédération doit s'agrandir en nombre de gardes .

André Matheron fait la lecture du règlement intérieur et fait voter l'augmentation des cartes de 10 Euros pour chaque catégorie afin de pallier à l'augmentation des tarifs de nos fournisseurs .

Voté à l'unanimité



Voté à l'unanimité

J.M. Carretero fait le rapport du plan perdrix et le détail de l'opération « comptages de nuit » .

Monsieur Pierre Labarre chasseur à Lambesc depuis toujours et président d'un club de tir sportif donne des précisions sur la réglementation de déclarations des armes et des stages de sécurité (SIA) .

Monsieur le Maire intervient pour féliciter le bureau pour ses résultats et pour l'efficacité de son travail .

Remise des médailles à nos anciens (offertes par Jacky Gérard conseiller départemental) à :

Mr Jacky Mazeau

Mr René Vincenti (absent)

L'assemblée générale se termine comme toujours par le verre de l'amitié .

Dates de délivrance des cartes saison 2022 /2023

Le samedi 6 août 2022 de 8H30 à 11H30

Le samedi 3 septembre de 8H30 à 11H30

Le vendredi 9 septembre 2022 de 17H30 à 20H

) Au parc Bertoglio

(la route en face de la mairie avant le pont

) du cimetière à gauche.

Se munir de l' Assurance et du permis validé

2 Enveloppes pré-timbrées avec adresse actuelle

Si possible le timbre fédéral

Prix des cartes saisons 2022/2023

1er catégorie : 120€

2ème catégorie : 180 €

3ème catégorie : 295 €

60 € pour les chasseurs âgés de 70 à 80 ans .Gratuite au delà (pour la 1er catégorie)